

CDI  
salariés

BC

## Bilan de Compétences

Se former, se qualifier, changer d'activité

  
FONGECIF  
— LIMOUSIN —

**Le congé de bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles ainsi que vos aptitudes afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.**

## 1 – DÉROULEMENT

### **Phase préliminaire**

- confirmer la démarche
- définir et analyser les besoins,
- présenter les outils.

### **Phase d'investigation**

- analyser les motivations et intérêts professionnels et personnels,
- identifier les compétences et aptitudes professionnelles, évaluer les connaissances générales,
- déterminer les possibilités d'évolution professionnelle,
- informer, aider dans le cadre de la procédure de validation des acquis.

### **Phase de conclusion**

- prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation,
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation, d'un projet professionnel, d'un projet de formation,
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet,
- document de synthèse à valider par le bénéficiaire,
- suivi à effectuer à l'issue du bilan.

## 2 – CONDITIONS À REMPLIR

### • Ancienneté et ouverture des droits :

Vous devez justifier d'une ancienneté en qualité de salarié d'au moins 5 ans, consécutifs ou non dont 12 mois dans l'entreprise.

## 3 – DURÉE DU BILAN

- La durée du bilan ne peut être inférieure à 20 heures, sans toutefois, excéder 24 heures, dont 12 heures en face à face minimum, réparties sur une période maximale de deux mois. Le bilan **peut s'effectuer également hors temps de travail**, seul le coût du bilan est alors pris en charge.

## 4 – AUTORISATION D'ABSENCE

- Si le bilan est effectué pendant le temps de travail, les salariés sous CDI devront obtenir de leur employeur, une autorisation d'absence 60 jours au plus tard avant le début du bilan.
- Votre demande d'autorisation d'absence doit indiquer :
  - les dates et la durée du bilan
  - la dénomination de l'organisme prestataire de bilan
- Votre employeur fait connaître sa réponse dans les 30 jours suivant la réception de votre demande.
- Votre employeur peut reporter votre congé pour raisons de service dûment motivées, la durée du report ne peut excéder 6 mois
- **Les frais d'hébergement, de déplacement et de repas ne sont pas pris en charge.**
- Le bénéfice d'un congé bilan de compétences n'implique pas automatiquement la prise en charge d'un CIF ultérieur.

## 5 – DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UN CONGÉ DE BILAN DE COMPÉTENCES

- Vous devrez remplir la demande de prise en charge qui vous concerne et joindre une lettre de motivation la mieux argumentée possible justifiant votre demande de bilan de compétences.
- Vous ferez compléter par le centre de bilan de compétences que vous avez choisi (liste des prestataires de bilan de compétences – pages 4-5) le document "à remplir par le prestataire de bilan de compétences".
- Si vous effectuez votre bilan de compétences durant votre temps de travail, vous ferez remplir, à l'employeur la demande "autorisation d'absence". Celle-ci ne sera effective qu'après acceptation de votre prise en charge.

## 6 – ENVELOPPE FINANCIÈRE - DÉLAI DE DÉPÔT DES DOSSIERS

- L'enveloppe attribuée au financement des congés de bilans de compétences représentera 4 % du budget d'engagements annuels (congé individuel de formation + congé de bilan de compétences + congé de validation des acquis de l'expérience).
- Délai de dépôt des dossiers :

DÉPÔT DES DOSSIERS DATES LIMITES	15.12.11	15.01.12	15.02.12	15.03.12	15.04.12	15.05.12	15.06.12	01.07.12	15.08.12	15.09.12	15.10.12	15.11.12
DATES COMMISSIONS PARITAIRES ET COMMISSIONS RECOURS GRACIEUX	06.01.12	03.02.12	02.03.12	05.04.12	04.05.12	01.06.12	03.07.12	13.07.12	07.09.12	05.10.12	08.11.12	06.12.12

## 7 – TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Pour les salariés ayant une reconnaissance de travailleur handicapé par la MDPH (ex-COTOREP), une pension d'invalidité ou une rente du travail (justificatifs à fournir), l'AGEFIPH peut cofinancer le coût pédagogique. Le FONGECIF Limousin se charge des démarches administratives auprès de l'AGEFIPH afin que vous puissiez bénéficier de ce cofinancement.

## 8 – EXAMEN DES DOSSIERS

- Votre demande de prise en charge sera étudiée anonymement par une commission paritaire (représentants d'employeurs et de salariés).

## 9 – RÉPONSES ÉCRITES DE LA COMMISSION PARITAIRE

La réponse à votre demande de prise en charge vous sera communiquée uniquement par écrit (consultation possible sur site Internet : [www.fongecif-limousin.com](http://www.fongecif-limousin.com), avec vos codes d'accès).

### Après un accord de la commission paritaire

- Si le bilan est effectué pendant votre temps de travail, votre employeur vous versera votre salaire comme si vous aviez travaillé pendant la durée du bilan.
- Une convention sera établie entre le bénéficiaire, le centre de bilan et le FONGECIF.
- Les frais de bilan seront réglés directement par le FONGECIF LIMOUSIN au centre de bilan dans la limite du montant pris en charge.

### En cas de refus

- Un avis motivé vous sera adressé et vous pourrez formuler un recours devant la commission de recours gracieux du FONGECIF LIMOUSIN.

## COMMENT CHOISIR SON PRESTATAIRE DE BILAN DE COMPÉTENCES

- Contacter plusieurs centres de bilan.
- Informez-vous de la fréquence des entretiens, de la durée et des disponibilités du centre à vous recevoir.
- Vous pourrez bénéficier d'un entretien préliminaire qui est gratuit et ne vous engage pas.

## DEMANDER QUI SERONT VOS INTERLOCUTEURS

- Lors de l'entretien préliminaire, demander à rencontrer la personne chargée de vous accompagner pendant la durée du bilan, assurez-vous de ses compétences, de sa spécialisation ou non dans un secteur d'activité ou une fonction, demander également si le centre de bilan fait appel à des intervenants extérieurs spécialisés dans les autres secteurs d'activité.

## S'INFORMER SUR LA DURÉE DU BILAN

- La durée du bilan ne doit pas être trop longue (ni trop courte). Les professionnels s'accordent à dire que la démarche peut s'étendre sur un à deux mois. Si le prestataire ne se situait pas dans ce schéma, n'hésitez pas à lui en demander les raisons.

## S'ASSURER DES RESSOURCES DISPONIBLES – DEMANDER À VOIR LE FONDS DOCUMENTAIRE

• Une partie du travail de bilan consiste à effectuer des recherches documentaires sur les métiers, les formations et le marché de l'emploi. Chaque prestataire doit donc mettre à disposition un minimum de documentation (accès internet, fiches, métiers, répertoires d'organismes de formation, annuaires professionnels...) et vous encourager à établir des démarches personnelles.

## GARDER UN ŒIL SUR...

• La qualité de l'accueil, la convivialité du personnel, l'agencement des locaux, l'ambiance qui s'en dégage, les équipements mis à disposition, l'existence d'espaces réservés aux recherches documentaires sont autant d'éléments matériels à prendre en compte.

## UNE QUESTION DE "FEELING"

• Il faut garder à l'esprit que le bilan de compétences est avant tout le résultat d'un échange entre le bénéficiaire et le consultant qui vous accompagnera dans votre démarche. Il est donc primordial que "le courant passe".

Le "feeling" fait aussi partie de la règle du jeu.

## LISTE DES ORGANISMES PRESTATAIRES DE BILANS DE COMPÉTENCES Année 2012 (Arrêtée par le FONGECIF LIMOUSIN)

### CORRÈZE

NOMS	ADRESSES	TÉLÉPHONE	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
ADECCO Parcours et Emploi	42, avenue Pierre Sépard 19100 Brive	01 30 83 01 01	Du lundi au vendredi 9 h à 19 h Samedi 9 h à 13 h
AFPA TRANSITIONS SUD OUEST	53, rue Maurice Rollinat 19103 Brive Route de Sarran 19300 Egletons afpa.transitionslimousin@afpa.fr	05 55 11 77 23	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h Autres horaires de rendez-vous sur demande
AKSIS	64, avenue Abbé Jean Alvitre 19100 Brive	05 55 23 79 28	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 RDV possibles sur Tulle, Ussel, Objat, Uzerche, Egletons, Argentat
ASFO DÉVELOPPEMENT LIMOUSIN	ZI Beauregard - 3, avenue Roger Roncier 19100 Brive asfodev.limousin@orange.fr	05 55 17 59 80	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h 30 RDV possibles sur Ussel
CBEN Espace bilan orientation	CIO 5, avenue Bourzat 19100 Brive cben.limousin@ac-limoges.fr	05 55 77 75 48 06 74 99 02 00	Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 30 Permanences sur rendez-vous: Tulle, Egletons, Ussel
CLAF	2, rue de la Jaubertie 19100 Brive 31, avenue Carnot 19200 Ussel	05 55 37 83 95	Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 13 h 30 à 19 h
CCI de la Corrèze	10, avenue du Maréchal Leclerc 19316 Brive CEDEX	05 55 18 94 32 (Brive) 05 55 21 55 14 (Tulle) 05 55 46 78 40 (Ussel)	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h
CONSEIL EMPLOI FORMATION (Muriel Lucas)	7 bis, rue Carnot 19100 Brive	05 55 23 57 02	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 14 h à 17 h 30
	Immeuble consulaire Avenue de la Résistance 19200 Ussel		Sur RDV
	Bâtiment Limousin Industrie ZI du Mulatet 19000 Tulle		
CréActio (Bilan Créateur d'entreprise)	Mairie – Place de l'Hôtel de Ville 19100 Brive Mairie – 10, rue Félix Vidalin 19000 Tulle fabienne.deromme@creactio.fr	06 84 43 08 41	Du lundi au samedi 8 h à 20 h
DRH Consulting	69 bis, avenue Pierre Semard 19100 Brive contact@drhconsulting.fr	05 55 32 28 04 06 16 38 85 82	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h 30 Samedi 10 h à 12 h sur rendez-vous
INFA	37, rue de Turenne 19100 Brive 14, avenue Victor Hugo 19000 Tulle correze@infa-formation.com	05 55 23 39 07	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 heures Sur rendez-vous: Uzerche, Objat, Varetz, Argentat
IF COACHING	2, avenue du Président Roosevelt 19100 Brive annabel@if-coaching.com	05 55 85 59 62 06 99 09 36 40	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19 h 30
PBC	11, rue Normandie Niémen 19100 Brive pbc-limoges@pbc-france.com	05 55 88 34 75	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h 15 - 13 h 45 à 17 h 45
PERSPECTIVES & CARRIÈRES	43, avenue Charles Rivet 19100 Brive info@perspectivesetcarrieres.fr	05 55 77 55 85	Du lundi au vendredi sur rendez-vous

## CREUSE

NOMS	ADRESSES	TÉLÉPHONE	HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
AFFA TRANSITIONS SUD OUEST	"Le Clocher" 23000 st Sulpice le Guéretois Maison de l'Emploi Place Joachim du Chalar 23300 La Souterraine afpa.transitionslimousin@afpa.fr	05 55 11 77 23	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13h30 à 17 h
AKSIS	69, avenue Louis Laroche 23000 Guéret	06 88 13 30 37	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 RDV possibles sur Aubusson, La Souterraine, Ahun, Felletin, Bourgneuf
CBEN Espace bilan orientation	CIO 23, route de Courtille 23000 Guéret cben.limousin@ac-limoges.fr	05 55 77 75 48 06 74 99 02 00	Sur rendez-vous Permanences sur rendez-vous : Aubusson et La Souterraine
CLAF	9, rue de Stalingrad 23000 Guéret	05 55 80 75 99	Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 14 h à 19 h
C.F.P.P.A.	Le Chassaudis 23 150 Ahun Accueil: Ahun cfppa.ahun@educagri.fr	05 55 81 48 90	Du lundi au vendredi 8 h à 12 h - 13h30 à 17h30 Permanences sur RDV : Bourgneuf et autres en fonction des possibilités
CréActio (Bilan Créateur d'entreprise)	Mairie – Esplanade François Mitterand 23000 Guéret Mairie – 50, Grand Rue 23200 Aubusson fabienne.deromme@creactio.fr	06 84 43 08 41	Du lundi au samedi 8 h à 20 h
PBC	33, avenue Gambetta 23000 Guéret pbc-limoges@pbc-france.com	06 21 38 52 69	Du lundi au vendredi sur rendez-vous
PERSPECTIVES & CARRIÈRES	1 bis, avenue du Docteur Manouvrier 23000 Guéret info@perspectivesetcarrieres.fr	05 55 77 55 85	Du lundi au vendredi sur rendez-vous

## HAUTE-VIENNE

2 ML	5, rue Camille Flammarion 87 100 Limoges competences@deuxml.fr	05 55 79 02 08	Du lundi au vendredi 8 h à 19 h Samedi 9 h à 13 h sur rendez-vous
ACTIONS ENTREPRISES	46, avenue des Bénédictins - 5 <sup>e</sup> étage 87 000 Limoges limousin@actions-entreprise.fr	05 55 34 15 96	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
ADECCO Parcours et Emploi	9/11, Boulevard Victor Hugo 87 000 Limoges	01 30 83 01 01	Du lundi au vendredi 9 h à 19 h Samedi 9 h à 13 h
AFFA TRANSITIONS SUD OUEST	11 bis, rue de la Font Pinot BP 838 - 87 016 Limoges CEDEX afpa.transitionslimousin@afpa.fr	05 55 11 77 23	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 18 h Autres horaires de rendez-vous sur demande
AFPI LIMOUSIN	Centre de bilans et de conseils en ressources humaines 9, rue Jean-Baptiste Say Parc d'Activités Magré-Romanet 87 000 Limoges	05 55 30 08 08	Du lundi au jeudi 8 h à 19 h Le vendredi 8 h à 18 h
AKSIS	2, rue Fitz James 87 000 Limoges	05 55 77 80 43	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 17h30 Permanences sur rendez-vous : St Junien, Châlus, St Sulpice les Feuilles, St Yrieix la Perche, Bessines
ALTEDIA	19, boulevard Victor Hugo (Le Winston) 87 000 Limoges	05 55 79 59 41	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 19 h
APEC (Cadres uniquement)	Ester technopole BP 6 908 87 069 Limoges CEDEX	05 55 42 61 85 05 55 42 61 82	Du lundi au vendredi 9 h à 12 h - 14 h à 17 heures
ASFO DÉVELOPPEMENT	7 bis, rue du Général Cérez 87 000 Limoges asfodev.limousin@orange.fr	05 55 77 82 98	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h30 - 13h30 à 18h30
CBEN Espace bilan orientation	3, rond-point Margaine 87 000 Limoges cben.limousin@ac-limoges.fr	05 55 77 75 48 06 74 99 02 00	Du lundi au vendredi 9 h à 12h30 - 13h30 à 18 h Permanences sur rendez-vous : St Junien, Bellac, St Yrieix la Perche
CLAF	31, rue Bernard Palissy 87 000 Limoges	05 55 37 83 95	Du lundi au vendredi 8 h 45 à 12 h - 13h30 à 19 h Le samedi matin sur demande
CréActio (Bilan Créateur d'entreprise)	3, rue Platon 87 100 Limoges fabienne.deromme@creactio.fr	06 84 43 08 41	Du lundi au samedi 8 h à 20 h rendez-vous possible Aix sur Vienne, St Yrieix la Perche, St Junien, Bellac
DRH Consulting	18-20, avenue Foucaud 87 000 Limoges contact@drhconsulting.fr	09 81 37 10 07 06 16 38 85 82	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 19h30 Le samedi 10 h à 12 h sur rendez-vous
PERSPECTIVES & CARRIÈRES	20 A, cours Jourdan BP 40-235 87 006 Limoges CEDEX info@perspectivesetcarrieres.fr	05 55 77 55 85	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 18 h Le samedi 9 h à 12 h
FEL	52, rue Turgot BP 261 87 007 Limoges CEDEX contact@fel-formation.fr	05 55 79 06 06	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h - 13h30 à 17h30
HOREA	58, avenue de la Libération 87 000 Limoges horeaconseil@orange.fr	05 55 79 61 88	Du lundi au vendredi 9 h à 18h30
PBC	12-14, avenue de Naugeat 87 000 Limoges pbc-limoges@pbc-france.com	05 55 01 42 10	Du lundi au vendredi 8 h 30 à 12h 15 - 13h45 à 17h45



Réunion d'information collective ou individuelle  
à Brive, Guéret, Limoges, Tulle  
Tél. 05 55 79 10 78

3 bis, Avenue Garibaldi 87000 Limoges Tél. 05 55 79 10 78 Fax : 05 55 77 83 22  
E. mail : fongecif-limousin@orange.fr  
[www.fongecif-limousin.com](http://www.fongecif-limousin.com)

**En complément des contributions des entreprises, ce qui représente sa principale ressource,  
le FONGECIF LIMOUSIN bénéficie du soutien de :**

